

Le 9 septembre 2016

Monsieur Frédéric Périssat
Préfet
24 rue Victor Hugo
40021 Mont-de-Marsan

Cabinet du Maire

Tel : 05.59.64.34.40

Nos réf. : 2016-CAB-141

Monsieur le Préfet,

Le 31 août dernier, la commune de Tarnos, et plus particulièrement les quartiers situés à proximité de la zone industrialo-portuaire, a eu à subir une nouvelle pollution de l'air, émanant du site de production d'engrais de l'entreprise Timac Agro.

Toute la journée, les habitants ont été incommodés par une très forte odeur d'ammoniac. Il a été constaté qu'une épaisse fumée beige sortait de la cheminée de l'usine.

Le 2 septembre, l'entreprise communique enfin, relatant un « incident technique sur le lavage gaz », non pas en journée, mais à 21 heures. Aucune explication n'est apportée quant à la pollution observée par les riverains tout au long de la journée.

La réponse si désinvolte de l'entreprise n'est pas acceptable. Elle l'est d'autant moins que ce n'est pas la première fois que les tarnosiens subissent ce type de « désagrément », comme ose le qualifier l'entreprise, et qu'elle n'est pas sans savoir que l'inhalation d'ammoniac est particulièrement toxique.

C'est pourquoi, je vous demande de bien vouloir diligenter dans les meilleurs délais une enquête et de rappeler instamment l'entreprise à ses obligations.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Jean-Marc LESPADÉ,
Maire,
Conseiller départemental des Landes

